



Sidevam et la collecte des ordures ménagères



À lire P.4

POURQUOI CONTINUER À PAYER CHER POUR ÇA ?!

LÉGISLATIVES PARTIELLES



Ramlati Ali retrouve son écharpe de Députée

Les électeurs de la Circonscription 1 étaient, de nouveau, appelés aux urnes pour refaire le match des élections législatives de juin 2017... 2

POLITIQUE



Lavie / S20 : le divorce consommé ?

Ennemis d'avant-hier, alliés d'hier, les voilà ennemis aujourd'hui. Oui mais pourquoi ? Chronique d'un mariage d'intérêt qui n'aura pas fait long-feu 5

Retrouvez-nous sur
labattoir-infoplus.com



édito

Par A. BACARSON

« *Vavo rassika, narissiké* », oui mais jusqu'à quand et à quel prix ?

Voici un peu plus d'un mois depuis que l'île est plongée dans une profonde paralysie socio-économique ; la population ne demandant pas plus ni moins que l'État prenne ses responsabilités ici, assume et assure ses missions régaliennes. En ligne de mire, la sécurité des biens et des personnes, la protection des frontières poreuses et enfin le rattrapage socio-économique de ce 101^e département le plus pauvre de France et d'Europe juste derrière une contrée bien lointaine de Bulgarie d'après une étude de la Commission européenne. Comment accepter qu'un territoire de la 4^e puissance mondiale, 2^e bailleur de fonds de l'Union européenne, soit sur le podium des pays les plus pauvres d'Europe ? Contestation légitime et fortement soutenue par de grands noms de la représentation nationale, le mouvement s'enlise et perd chaque jour qui passe de sa popularité. Les élus, qui n'apportent plus leur soutien, sont indexés et traités de « traîtres ». Mais être élu, c'est savoir prendre ses responsabilités pour l'intérêt général. Ces décisions ne plaisent pas toujours mais comme dit la grand-mère d'une ancienne collègue « *on n'est pas des Louis d'or, on ne peut pas plaire à tout le monde* ». Plutôt que de pousser à l'asphyxie d'une économie déjà mourante et à la destruction de plusieurs emplois, les élus ont préféré la voie du dialogue quand l'intersyndicale, le Collectif et une partie de la Base prônaient le durcissement des barrages. Ont-ils tort ? Peut-être pas au regard des précédents conflits qu'a connus l'île et qui n'ont jamais été suivis de faits de la part de l'État. Aujourd'hui ils demandent des engagements écrits de la part du Gouvernement. Oui mais jusque quand et à quel prix ? Comme l'expliquait le Président du Collectif « Les Grands Frères » de Guyane, les barrages c'est bien mais il ne faut pas qu'ils durent dans le temps au risque de mettre dos à dos la population. Et c'est presque le cas aujourd'hui ! Au fil du temps, des actes répressibles sont constatés dans ces barrages dont certains peuvent juridiquement être qualifiés de « racket » ! Pour passer il faut payer ! Ici le droit de grève fait entrave au droit à la circulation, au droit de travailler et autres libertés fondamentales sans que cela ne dérange l'État. Normal, il est occupé à tout mettre en œuvre pour l'organisation des élections législatives partielles. « ta liberté s'arrête là où celle d'autrui commence », dit-on. Laissez-moi rire...

LÉGISLATIVES PARTIELLES 2018

RAMLATI ALI RÉELUE DÉPUTÉE



Par A. BACARSON

Déchue de son poste de députée suite à une décision du Conseil constitutionnel en décembre dernier qui invalidait les élections, les électeurs de la circonscription 1 étaient appelés aux urnes les 18 et 25 mars dernier.

C'est suite à une plainte déposée par le candidat Elad Chakrina qui fût déclaré vainqueur de 21h au lendemain 14h. Entre fausses procurations et autres irrégularités constatées, le Conseil constitutionnel a tranché : on refait le match !

Mayotte est en mode grogne sociale depuis le 20 février. C'est donc dans un climat tendu, au rythme des barrages que la Circonscription 1 était appelée à accomplir son devoir civique. C'est donc sans surprise que le grand vainqueur fût le taux d'abstention. Moins d'un électeur sur trois s'était déplacé aux urnes lors du premier tour et moins d'un électeur sur deux à l'occasion du second.

Véritable plébiscite, c'est la députée déchue qui retrouve son fauteuil à l'Assemblée nationale avec un score de 54,99% des suffrages exprimés et plus de 1500 voix d'écart, portée haut et fort par la gente féminine dans une très large majorité et par

une population qui n'a pas encore intégré le règlement des affaires devant les tribunaux. Elad Chakrina l'aura appris à ses dépens.

Ramlati Ali fait son meilleur score à Labattoir alors même que la majorité municipale et « *mwégnéwé i Labattoira* » (le propriétaire de la ville de Labattoir, il faut comprendre ici. C'est un des nombreux surnoms donnés à S20 - ndlr) en tête avaient appelé à voter contre.

Quelle conclusion faut-il en tirer ? La voix de S20 n'est-elle plus entendue ici ? Allons-nous droit vers la fin du règne politique de S20 après une carrière de plus de dix-huit ans comme avertissent certains ? Et qui pour le succéder ?

VITE-DIT



Dans notre numéro 102, nous vous présentions une pépite pure que le monde du basketball découvre, Fayzat DJOUMOI. À peine 17 ans, cette jeune Mahoraise fait partie, avec quelques copines de sa génération, des joueuses convoquées pour un stage commun avec les U18 du 26 mars au 1er avril. Ce stage entre dans le cadre de la préparation à la coupe du monde U17 qui se déroulera à Minsk (Biélorussie) du 21 au 29 juillet prochain. Après cela, elle sera peut-être retenue et fera partie des plus jeunes joueuses sélectionnées pour défendre les couleurs de la France. Réponse mi-avril.

ÉDUCATION

COLLÈGE OUVERT MÊME PENDANT LES VACANCES



Par MODI-BO

Le collège de Labattoir avait ouvert ses portes du 26 février au 8 mars pour recevoir les 450 élèves inscrits dans le cadre du dispositif École ouverte.

« Je me suis rendu compte que beaucoup de nos élèves n'avaient pas d'occupations durant les vacances scolaires donc j'ai décidé d'ouvrir le collège dans le cadre de l'école ouverte ». C'était les mots du chef d'établissement du collège Bouéni M'titi pour justifier cette mise en place de ce dispositif. Mise en place depuis 1991, l'opération interministérielle « École ouverte » consiste à accueillir dans les collèges et les lycées, pendant les vacances scolaires ainsi que les mercredis et samedis, des enfants et des jeunes qui ne partent pas en vacances.

Elle est l'occasion d'une ouverture sur l'extérieur qui modifie le regard porté par les jeunes sur leur

établissement. De nombreuses activités éducatives dans les domaines scolaire, culturel, sportif et de loisirs sont proposées. Et pour cette session, le collège accueillait 450 élèves tous les matins de 8h à 12h parmi lesquelles 250 étaient réservées exceptionnellement aux élèves des écoles élémentaires de Labattoir. Une meilleure façon de découvrir le collège à quelques mois près de leur passage en 6^{ème}.

« C'est bien d'être au collège. Je me sens comme un collégien et tout est super bien organisé » disait Karim avec le sourire. Bien organisé en effet car pour pouvoir encadrer tous ces élèves, plusieurs associations de la commune et beaucoup d'enseignants se sont portés volontaires. Ils ont adhéré à ce projet qui a ravi tout le monde. En ce temps où l'académie est secouée par un mouvement contre l'insécurité, plusieurs établissements du second degré de l'île participaient aussi à l'école ouverte. Une bonne initiative qui permet d'encadrer ces enfants car « au moment où ils sont dans les collèges et lycées, ils ne sont pas ailleurs à faire n'importe quoi ».



Les parents aussi se sont montrés très impliqués jusqu'au dernier jour. Un jeudi 8 mars où le collège était en fête. À cette occasion, les mamans de l'école des parents étaient conviées pour préparer le voulu. Un air de Manzaraka qui a permis à tout le monde de manger

à 12h avant d'attaquer les activités de fin d'école ouverte sous le regard des invités tels que le Maire de Labattoir et le Vice-recteur. Un dispositif à pérenniser ?

ORDURES MÉNAGÈRES

POURQUOI CONTINUER À PAYER CHER POUR... ÇA ?!



Par A. BACARSON

En novembre 2016, nous titrions à la Une de notre numéro 92 « Labattoir, sale pourquoi ? ». Nous n'avons pu vous apporter plus d'éléments que le constat dressé dans notre article car l'entretien prévu avec le vice-président et délégué communal u Sidevam n'a jamais eu lieu et ce n'est pas faute de relances. Allez donc savoir pourquoi.

Mais depuis et compte-tenu des nombreuses grognés sociales que connaît l'île, moult sont les fois où la collecte des ordures ménagères ne se fait pas dans la commune car les bennes du quai de transfert des Badamiers pleines et les barrages empêchant les camions-remorques de traverser. Résultat des courses : une ville sale bien loin des récompenses de la ville accueillante, ville fleurie ou encore la Marianne d'Or du développement pour les efforts fournis

en faveur de l'environnement.

Faut-il rappeler que depuis le 1er janvier 2014, fiscalité de droit commun oblige, nous sommes assujettis à la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères ? En somme, nous payons pour un service qui est loin d'être à la hauteur sans parler des risques de santé publique encourus. Tout homme normalement constitué a tendance à quitter tout prestataire de services qui ne remplit pas sa part du contrat. Je vous dis pas le nombre de fois où j'ai changé d'opérateurs parce que ces derniers ne satisfaisaient pas mes attentes et exigences... Mais ne nous égarons pas ! Pour en revenir à nos moutons, je pense que personne ne me jettera la première pierre si j'affirme que la situation reste inchangée même en temps normal. Les ordures s'entassent et débordent des bacs-poubelles. Tout ça pour demander pourquoi la commune ne se retire pas de ce syndicat ? Pour pallier aux manquements du Sidevam, il n'est pas rare de voir les agents des services techniques communaux (qui ont la charge de la propreté urbaine

[À nuancer avec la collecte des ordures ménagères – ndlr]) ramasser les tas d'ordures laissés un peu partout, ici et là, et voici quelques jours servant d'effets de barrages pour le compte de la grève générale qui secoue l'île depuis plus de quatre semaines. Ces agents n'ont-ils pas mieux à faire ailleurs que de payer les pots cassés d'une prestation pour laquelle la commune débourse plus d'un million trois-cents mille euro (1 300 000€) annuellement ? Ne serait-il pas plus judicieux d'investir cet argent dans un service communal (ou intercommunal dans la mesure où, d'après nos informations, cette compétence de gestion des ordures a été transférée à la Communauté de communes de Petite-Terre) dédié à la collecte et de ne confier que le transfert vers le centre d'enfouissement de Dzoumogné au Sidevam ? Une autre solution serait de confier tout ça à une entreprise privée à l'instar de Mamoudzou. Mais là encore, cela a ses défauts et le résultat est bien visible tant visuellement qu'olfactivement. Allez donc faire un tour dans les rues de

la commune chef-lieu.

Mais s'il est vrai que le sus cité syndicat est loin de remplir correctement sa part du contrat, il faut aussi dire que l'incivilité de beaucoup d'entre nous n'est pas faite pour arranger les choses non plus. Combien sont ceux qui sortent leur poubelle tout en sachant que le lendemain n'est pas jour de ramassage ? Combien sont ceux qui viennent avec leur sac-poubelle (les fameux gounis, sac de riz) et versent le contenu à même le sol parce qu'ils veulent récupérer leur sac ? Je parle en connaissance de cause pour en avoir été témoin et pas qu'une fois d'ailleurs. Ne serait-il donc pas temps de passer à la répression ? Combien de temps encore devons-nous subir cette mise en danger de la santé d'autrui et donc de la vie d'autrui ?

Entre un Sidevam qui ne remplit pas son contrat, le manque de civisme de certains administrés et un risque avéré de santé publique (surtout en ces temps de pluie), qu'attend le premier magistrat pour réagir ?

POLITIQUE

LAVIE / S20 : LE DIVORCE EST-IL CONSOMMÉ ?



Par A. BACARSON

Souvenez-vous, en avril 2014, lors de la mise en place du bureau municipal (cf. n° 79), Lavie jubilait, allègrement, après la défaite de Mohamadi Bacar M'colo (N'tché) ou la victoire de S20 (c'est selon). Quatre ans plus tard, plus rien ne va ! Retour sur un mariage d'intérêt.

C'est après la réunification des deux branches du MDM local, dont une était conduite par Inssa Soulaïmana et Simba Omar Satso que Lavie décide de lâcher publiquement ce dernier affirmant même dans nos colonnes que « *Satso a abusé de ma confiance* » (cf. n° 76 & 77). C'est alors qu'il rejoint le camp du Néma avec quelques-uns de ses frères de politique (on peut citer notamment) pour lui prêter main-forte dans la campagne municipale.

Si beaucoup d'analystes s'accordent à dire que la victoire de la liste Néma avec à sa tête Said Omar Oili (S20) n'était que formalité car

la population a, fortement, été déçue de l'attitude de N'tché et des siens lors des élections législatives de 2012, il n'en est pas moins que Lavie a apporté un soutien de poids et a certainement participé à l'élection, dès le premier tour, de S20. Quatre candidats et un seul tour. Du jamais vu !

Un an plus tard, c'est S20 qui se battait contre vents et marrées (brandissant même la possible démission si jamais) pour imposer Lavie comme binôme de Fatima Souffou alors que beaucoup s'attendaient à ce qu'il le trahisse « comme à ses habitudes », avançaient certaines mauvaises langues. Alors pourquoi le torchon a-t-il brûlé ?

D'après nos informations et analyses, Lavie n'aurait pas avalé la pilule et aurait très mal pris le fait que S20 choisisse et se batte pour Fatima à ses dépens pour le poste de 1^{er} vice-présidente du Conseil départemental. Depuis plus rien ne va et Lavie s'est juré de se venger et de mettre à terre S20.

« *Je ne suis pas l'un de ses pions qu'il*

manipule à sa guise. Je suis tout autant intelligent et fin stratège en politique que lui », me confie Lavie. Et de rajouter « *je ne lui dois rien ! Je l'ai aidé pour les municipales, il en a fait autant pour les départementales. C'était un marché et un juste retour de bâton même si j'estime ne pas avoir été payé à ma juste valeur. D'ailleurs ce sont eux qui sont venus me solliciter, pas moi !* ». Voilà qui a le mérite d'être clair. Et de son côté, S20 balance de petites piques ici et là, notamment à l'occasion du retour en fanfare du nouveau Président d'Interco' Outre-mer, Mikidache Houmadi (cf. n° 103 de février 2018). Dans son allocution, il piquera subliminalement son ennemi d'avant-hier, allié d'hier et ennemi d'aujourd'hui, affirmant que « *nous avons honoré un homme dont personne ne voulait entendre parler (politiquement bien sûr - ndlr) mais il n'a rien compris ! Mais ce n'est pas grave, zahé na mou'ngou* ».

La revanche est un plat qui se mange...

Pour mettre à exécution son plan

de mise à terre de S20, Lavie a miné le terrain sénatorial et en véritable sous-marin, il a fait plier l'actuel premier magistrat de Dzaoudzi. Innocent aux oreilles de beaucoup, il n'a eu de cesse de répéter à qui voulait l'entendre son non-implication dans la déroute sénatoriale de S20. Doucement mais sûrement, Lavie file droit vers son dessein.

S20 : vers un destin à la N'tché ?

Alors qu'en juin 2017, le leader de Néma n'avait officiellement pas donné de consigne de votes ou ouvertement soutenu tel ou tel candidat, il s'est publiquement affiché aux côtés du candidat LR pour cette élection partielle ; se mettant à dos une partie de sa population et notamment la forte communauté de Tsembéhou qui roule avec Lavie. Le bras droit de l'opérationnel de S20, Kapron n'a donc rien pu faire face aux subtiles manœuvres de l'ancien maire Lavie. On avance ici la préférence petite-terrienne. Soutenir donc Elad Chakrina aux dépens de Ramlati Ali, habitante



de Labattoir, n'est-il pas une erreur politique à l'instar de ce qu'avait fait Mohamadi Bacar M'colo N'tché lors des législatives de 2012 et qui a conduit à sa perte ? S20 court-il vers la même fin ? Le temps nous le dira en 2020.

On est en droit de se poser la question au vu des résultats des urnes. Malgré le soutien de celui que l'on dit « *mwégnéwé i Labattoira* » (le propriétaire de la ville de Labattoir, il faut comprendre ici. C'est un des nombreux surnoms donnés à S20 - ndlr), Elad Chakrina n'arrive pourtant pas en tête dans la localité. C'est, au contraire, Ramlati Ali qui rafle la mise avec plus de 64% contre 35% pour Elad Chakrina. Une victoire de plus pour Lavie qui a apporté son soutien à l'ancienne députée déchuë et qui, au cours des meetings, n'a pas hésité à écorner « *mwégnéwé i Labattoira* ».

Après ses échecs aux échéances au niveau départemental pour des mandats nationaux et les déroutes de ses soutiens, S20 reste-t-il encore un poids lourd du paysage politique local ? Est-il toujours ju-



dicieux de chercher son soutien ? Celui qui a « *tué deux éléphants avec une seule balle* » a-t-il plus d'un tour dans son sac ou Lavie aura-t-il le fin mot de l'histoire ?

Et que faut-il penser de Lavie qui,

en 2014 déjà, lors des élections municipales, s'est joué de Satso, s'est vengé de N'tché et qui vraisemblablement attend 2020 pour défier S20 ? Des personnes avec lesquelles il a partagé des intérêts et qui, par la suite, sont toutes de-

venues des ennemis...

Qoi qu'il en soit, le divorce semble bien consommé et seul le temps nous apportera toutes les réponses à ces questions. À suivre...

ROND-POINT DU FOUR-À-CHAUX



VOICI BIEN DES ANNÉES QUE LE ROND-POINT DU FOUR-À-CHAUX N'AVAIT PAS CONNU DE BARRAGE POUR CAUSE DE GRÈVE.

(Crédit photo : B2OBA)

Vous aimez écrire ?

Rejoignez alors l'équipe

du mensuel Lit



LABATTOIR INFO PLUS

Association Loi 1901
 créée le 25 Novembre 1998
 J.O n° 2146

www.labattoir-infoplus.com
contact@labattoir-infoplus.com

Adresse

5 rue Mangamagari
 97615 Dzaoudzi

Directeur de la publication : F. Said Omar (Saïdo)

Graphisme & Maquette : N. Dayane

Mise en page : A. Bacarson

Rédacteur en chef : Mdogo Bachirou (Jacky)

Secrétaire de rédaction : Baladimbi Samiati

Directeur commercial : Moutu

Directeur artistique : Soula.M (Picasso)

Journalistes

S. Madé
 A. Bacarson
 Ghost
 Moutu
 Ballaoui
 A. Zaharia
 M. Mouignimali
 Adamo
 H. Nadjema
 SC. Zéna

El-Yanour
 Djoumbé Nasser
 A. Oustadh
 Modi-Bo
 Mamina
 Mia
 Rouchdat
 Bétina
 Lisa
 Bahidjat

Laïla
 Laïna
 Louffi
 Médéci
 Satie
 Big.R